

## XXXIV.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

239	Montréal—Sous-surintendant.....	900 00
	Québec—Appointements.....	6,750 00
	Trois-Rivières—Sous-surintendant.....	300 00
	do Commis.....	500 00
	Dépenses imprévues.....	6,000 00
	Emoluments des inspecteurs-mesureurs.....	8,300 00
	Pensions des inspecteurs-mesureurs à la retraite.....	7,500 00

## XXXV.—POIDS ET MESURES ET GAZ.

240	Appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, y compris l'extension du service dans les Territoires du Nord-Ouest et ailleurs.....	57,150 00
	Appointements des inspecteurs du gaz.....	14,350 00
	Loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures.....	15,950 00
	Loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Gaz.....	8,000 00

## XXXVI.—INSPECTION DES DENRÉES.

241	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	3,000 00
-----	--	----------

## XXXVII.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

242	Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi.....	25,000 00
-----	--	-----------

## XXXVIII.—MENUS REVENUS.

243	Revenu de l'intérieur.....	800 00
244	Terrains de l'artillerie.....	3,305 00

## XLI.—POSTES.

252	Service de transport des malles.....	2,046,842 00
	Appointements et allocations.....	1,185,420 00
	Divers.....	206,120 00

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 87) constituant la Compagnie de Bassins de la Colombie-Britannique.  
Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

## XLII.—DÉPARTEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

253	Pour pourvoir à l'application de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rétribution accordée aux employés des départements du commerce et des douanes.....	\$3,500 00
	Pour faire face à la proportion de dépenses payables par le Canada pour le conseil international des douanes à Bruxelles.....	600 00
	Agences commerciales.....	10,000 00